

06/04 – 17 novembre 2014

Personnel: création de poste - adjoint technique principal de 2ème classe à temps plein 35/35ème- mise à jour du tableau des effectifs

Le rapporteur,

☞ informe le conseil que Monsieur Arnaud MONTANT va intégrer le service Communication et Système d'Information à compter du 1^{er} décembre prochain au terme d'une procédure de recrutement entamée avant l'été. Le poste a été ouvert sur un grade de technicien, dans la mesure où Arnaud LE RUYET occupait ce poste avant d'être nommé ingénieur territorial.

Or Arnaud MONTANT est à ce jour adjoint technique principal de 2^{ème} classe. Aussi, il est proposé de modifier le tableau des effectifs de la collectivité, afin de créer ce poste et de supprimer le poste de technicien.

☞ propose de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le tableau des effectifs actualisés le 29 septembre 2014,

Considérant l'avis favorable émis par le Comité Technique Paritaire du 03 novembre 2014,

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

à compter du 1^{er} décembre 2014, de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet, 35/35^{ème} et de supprimer le poste de technicien territorial à temps complet, 35/35^{ème}.

PRECISE :

que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice ;

AUTORISE :

le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : Unanimité